

Dans ce numéro: R. ROL: A propos de « cèdres ». — E.-F. DEBAZAC: Le Pin laricio de Corse dans son aire naturelle. — N. DECOURT: Remarques sur la relation entre les circonférences à hauteur d'homme et les circonférences à hauteur de souche dans les peuplements forestiers. — J.-F. LACAZE: Note sur la résistance au froid du Douglas suivant l'origine des graines. — J. BOSSAVY: Les différentes échelles de sensibilité des végétaux aux pollutions atmosphériques. — J. PARDÉ: Il y a cinquante ans: Une affirmation discutable.

## A PROPOS DE "CÈDRES"

PAR

René ROL

Directeur honoraire  
de l'Ecole Nationale des Eaux et Forêts

---

Qu'est-ce qu'un Cèdre? La question peut paraître oiseuse et la réponse facile. Cependant, il est aisé de se rendre compte que, dans les écrits littéraires ou même scientifiques, ce nom est utilisé pour désigner des végétaux ligneux qui n'ont avec le genre *Cedrus* tel que le conçoivent les botanistes à l'époque actuelle, que des rapports fort lointains.

En voici quelques exemples:

Dans un manuel de géographie déjà ancien (1), destiné à l'enseignement secondaire, on lit, à propos de la taïga sibérienne: « les « parties déprimées sont occupées par le Sapin et le *Cèdre*, le Mé-« léze et le Pin... on en exporte le bois... les *noix de cèdres*, frian-« dise qui a sa place sur toutes les tables sibériennes ». Le même auteur cite le Cèdre comme essence forestière japonaise.

Les botanistes commettent parfois la même erreur et dans un cours de la Faculté des Sciences de Lyon, consacré à l'étude des Gymnospermes, on peut lire à propos des forêts de Sequoias de Californie (2): « ils s'y trouvent mélangés aux Pins, Sapins, Epi-« céas et *Cèdres* ».

Il est moins étonnant de rencontrer ce même nom sous la plume de reporters ou de journalistes:

« La forêt vierge, écrit David REED dans un reportage sur l'Ama-« zone (3) formait une voûte au-dessus de nos têtes, on se serait « cru dans une immense cathédrale. Des arbres énormes, parmi les-« quels des *Cèdres* et des Acajous, s'élevaient à 30 m et plus ».

Il y a quelques années, la presse a publié un entrefilet relatif à l'exploitation de la cédraie marocaine « en vue de la fabrication

« de crayons de toutes catégories et de coffrets à cigares... on sait que l'arôme des havanes est dû, en grande partie, aux Cèdres du centre de l'Amérique dans le bois desquels ils sont présents. Il n'est donc pas impossible qu'il en soit de même des Cèdres d'Azrou, en ce qui concerne les cigares fabriqués en Afrique du Nord ».

Dans ces différents exemples, la confusion est manifeste, les auteurs ont simplement traduit en français les noms locaux.

En russe (4), le nom *kedr* désigne *Pinus cembra* var *sibirica* dont les grosses graines sont recherchées pour l'alimentation et font l'objet d'un commerce important.

Au Japon, on désigne sous le nom de *Japanese cedar* (sugi en japonais) le *Cryptomeria japonica* (5).

Aux Etats-Unis (6), le mot *cedar* s'applique à diverses essences de la famille des Cupressacées, généralement précédé d'un qualificatif précisant l'espèce. En Californie, il peut s'agir soit du Libocèdre (*Incense cedar*), soit du Cyprès de Lawson (*Port orford cedar*), soit du Thuya géant (*Western red cedar*, *Canoe cedar*) (7).

Au Brésil, dans le bassin de l'Amazone, comme en Amérique centrale, il n'y a pas de conifères, mais le nom « *cedro* » s'applique à des feuillus, principalement à des *Cedrela* (Méliacées) parfois aussi à des Lauracées (le Cèdre gris est un *Nectandra*) (8).

Les boîtes à cigares sont généralement fabriquées en *Cedrela* et le journaliste s'est borné à traduire en français l'appellation *Central american cedar*, nom commercial du *Cedrela odorata*.

Quant aux crayons, ils sont fabriqués le plus souvent en *Pencil cedar*, appellation commerciale du *Juniperus virginiana*, originaire de l'Est des Etats-Unis, plus connu sous le nom de *Red cedar*, parfois aussi avec le bois du Libocèdre (*Heyderia decurrens*), espèce endémique de la côte Ouest déjà citée.

On voit que la question est complexe. En fait, plus de cinquante espèces ligneuses sont désignées vulgairement sous les noms de *Cèdre*, *cedar*, *cedro* avec ou sans préfixe, parfois suivi ou précédé d'un qualificatif. C'est là une source constante d'erreurs que, seule, l'utilisation des noms scientifiques permet d'éviter.

Pour comprendre les nombreuses acceptions du mot Cèdre, il faut remonter à l'Antiquité. A cette époque, seuls reçurent des noms les végétaux utiles ou remarquables à un titre quelconque notamment du point de vue médicinal. Ce nom ne comportait qu'un seul mot, il n'y avait aucune tentative de classification et bien souvent le même nom s'appliquait à des végétaux fort différents mais présentant des analogies plus ou moins marquées dans l'aspect ou l'utilisation.

Ainsi, le nom grec « *cedros* », en latin *Cedrus*, désignait indifféremment plusieurs espèces de Genévriers.

Les naturalistes du Moyen âge se bornèrent à reprendre les noms des anciens, mais au XVI<sup>e</sup> siècle, le nombre des espèces connues

augmentant sans cesse, il fallut préciser les dénominations. Les anciens noms furent complétés par une courte description en latin : une diagnose.

La lecture des écrits d'un naturaliste du XVI<sup>e</sup> siècle, Pierre BELON, permet de se faire une idée des connaissances et des appellations utilisées à cette époque.

Pierre BELON fut un précurseur en dendrologie (9) et sans doute le premier spécialiste de l'étude des Conifères.

Grâce à ses voyages en Orient, il avait beaucoup vu et en 1553 il publia un ouvrage consacré aux Conifères : « *De arboribus coniferis resiniferis...* ». Mais P. BELON était prolixe, ses explications et descriptions sont souvent confuses, parfois même contradictoires, sans doute par suite du souci, constant à cette époque, de faire cadrer ses observations avec les dénominations de THEOPHRASTE et de PLINE. Il n'en est pas moins intéressant de rechercher dans son œuvre ce qui concerne le Cèdre, mais pour ne pas lasser le lecteur, il est apparu indispensable de résumer beaucoup.

Pierre BELON distingue plusieurs espèces de Cèdres. Il parle d'abord du « haut Cèdre » (de alta cedro), précisant que les Grecs ont formé son nom, *Cedrelate*, du nom de l'*Abies*, en grec *elate*, et du Cèdre (en grec *cedros*); ce nom a complètement disparu. Il donne une description fort exacte des arbres qu'il a vus en Syrie ainsi que dans le Taurus et sur le Mont Amanus, mais il ajoute : « on le confond souvent avec l'Oxycèdre », ce qui peut surprendre.

Parlant ensuite des petits cèdres (*de minoribus cedris*), il précise qu'ils portent non des cônes mais des baies. Il en distingue deux espèces, mais dans ses descriptions, on relève certaines contradictions : « Outre les susdictes haults cèdres de Syrie, il y en a d'au-  
« tres petits de Lycie desquels la feuille est poignante et par ce fu-  
« rent nommés par les Grecs *Oxycedri*, en ce contraire aux autres  
« espèces de cèdres de Phénicie qui ont les feuilles mousses ».

Mais ailleurs, il inverse les noms, appelant *Phenica cedrus* (*sive Punica*) l'Oxycèdre dont il décrit les feuilles oblongues, terminées en mucron et marquées de deux bandes blanches, tandis que le *Lycia cedrus* (*sive retusa*) a les feuilles obtuses « tout à fait sem-  
« blables à celles du Cyprès, en écailles opposées. L'odeur en est  
« suave... Il croît abondamment près de Marseille où le vulgaire le  
« nomme *morveinc* ». Ce nom est encore utilisé de nos jours en Provence pour désigner le Genévrier de Phénicie.

Un peu plus loin, il note également que le *Lycia cedrus* est « sem-  
« blable par son aspect, ses rameaux, son écorce, son bois et sa  
« taille au *Juniperus* ». Il s'agit là sans doute du *Juniperus excelsa* (de la section *Sabina*) à feuilles en écailles, soudées au rameau, qui habite les montagnes de l'Est de la région méditerranéenne, des Balkans au nord de l'Iran, et BELON note : « c'est le plus recherché par les Turcs pour la charpente car il ne se fendille jamais ». Cet

arbre, qui peut atteindre 30 m de hauteur, formait autrefois d'importantes forêts aujourd'hui presque entièrement disparues.

BELON a remarqué également un arbre qu'il appelle *Juniperus major*, qui croît « hault comme cyprès, dont la semence est douce et grosse comme une noix et ressemblant quasi à une galle. Les habitants du pays les mangent... C'est l'arbre le plus singulier après le Cèdre, qui soit sur le Mont Taurus ».

On reconnaît là le *Juniperus drupacea*, arbre d'une vingtaine de mètres, de la section *Oxycedrus*, originaire d'Asie Mineure et dont les fruits sont remarquables par leurs dimensions.

Enfin, il parle également de deux *Sabina* (ou *Savinier*) dont l'un est cultivé, et l'autre sauvage, rencontrés sur le Mont Amanus et l'Olympe de Phrygie. Ce *Savinier* sauvage est rampant. Il s'agit sans doute ici de notre *Sabine*, souvent cultivé pour ses propriétés médicinales et dont on distingue parfois deux formes désignées comme petite ou grande *sabine*. La première, *J. sabina* var. *tamariscifolia* existe seule en France. Chose assez étonnante, BELON ne parle pas du *Genevrier* commun que cependant il devait connaître ?

On voit que les idées de BELON sur ces différentes espèces ne sont pas parfaitement claires. Il est difficile de s'y reconnaître et peut-être avons-nous commis quelques erreurs !

Au siècle suivant, le système de la courte diagnose en latin fut très généralement adopté et amélioré, notamment par TOURNEFORT (1656-1708) auquel on doit la notion de genre. Les *Genévriers* furent rangés par lui dans trois genres différents : *Cedrus*, *Juniperus* et *Sabina* et le Cèdre du Liban dans le genre *Larix* avec la diagnose suivante : *Larix orientalis fructu rotundiore obtuso*. Mais les distinctions entre les genres *Cedrus*, *Juniperus* et *Sabina* étaient fort incertaines, aussi LINNÉ, inventeur de la nomenclature binaire actuellement en usage, prit-il le sage parti de réunir les trois genres en un seul pour lequel il garda le nom de *Juniperus*.

Quant au Cèdre du Liban, il le mit dans le genre *Pinus*, lui attribuant le binôme *Pinus cedrus*.

Cependant, les noms prélinnéens survécurent longtemps. DUHAMEL du MONCEAU (1700-1782), dans la préface de son « *Traité des Arbres et arbustes* » paru en 1755 (10) explique les raisons qui l'ont déterminé à suivre la nomenclature de M. de TOURNEFORT, bien qu'il ait eu connaissance des travaux de M. LINNÉUS, et DRALET, en 1820 (11), nomme encore le Cèdre : *Larix cedrus*, alors que le botaniste POIRET le classe comme *Abies cedrus*. Il fut enfin rangé dans le genre *Cedrus* créé par le botaniste allemand TREW, auteur du *Cedrotum Libani Historia* (1757).

La question qui se pose maintenant est de savoir pour quelle raison l'appellation Cèdre qui s'appliquait incontestablement à certains *genévriers* fut étendue, dès l'antiquité, au Cèdre du Liban.

Ces végétaux n'ont évidemment aucune ressemblance morphologique et on doit supposer que cette confusion trouve son origine

dans l'aspect du bois. Pour s'en rendre compte, il n'est besoin que de comparer les descriptions des bois des genres *Cedrus* et *Juniperus* données, par exemple, dans la Flore forestière de MATHIEU (12).

Dans les deux cas, il s'agit de bois brun ou brun-jaunâtre à aubier blanc nettement distinct, sans canaux résinifères, dégageant une odeur aromatique prononcée. Les couches annuelles sont minces, bien distinctes chez le Cèdre, moins visibles et souvent flexueuses chez les Génévriers. Le grain est doux, homogène et il s'agit de bois lourds (densité moyenne 0,7 à 0,8) dans les deux genres. L'analogie est donc très grande et les utilisateurs ne les distinguaient sans doute pas.

Cette hypothèse permet aussi de comprendre l'extension beaucoup plus récente évidemment, de ce nom à d'autres espèces telles que le Pin cembro de Sibérie, diverses Cupressacées d'Amérique du Nord ou le *Cryptomeria* du Japon. Il s'agit toujours de bois résineux à grain fin, très homogène, à aubier distinct, et surtout dégageant une odeur caractéristique. La couleur est plus variable notamment chez les « Cedar » d'Amérique du Nord, aussi ce nom est-il généralement accompagné d'un qualificatif : Cèdre rouge ou Cèdre blanc. Ces mêmes caractéristiques se retrouvent aussi, quoique moins marquées, chez les Feuillus qui ont reçu la même appellation : Cèdre, Cedar ou Cedro et dont le plus connu est le Central american Cedar (*Cedrela odorata*) utilisé pour la fabrication des boîtes à cigares.

Ainsi se trouve aussi justifiée l'hypothèse plusieurs fois émise (5) que le bois utilisé dans la construction du temple de Salomon dont parle la Bible, n'était pas du bois de Cèdre du Liban mais celui de *Juniperus excelsa* dont les peuplements étaient certainement plus accessibles et d'exploitation plus facile.

#### BIBLIOGRAPHIE

1. CAMENA D'ALMEIDA. — L'Asie, l'Afrique et l'Insulinde. *Paris, 1909.*
2. BEAUVERIE (J.). — Les Gymnospermes vivantes et fossiles. *Lyon, 1933.*
3. REED (David). — L'Amazone, fleuve géant. *Sélection du Reader's Digest, déc. 1963.*
4. DAL. — Tolkovij rousskij slovar.
5. DALLIMORE et JACKSON. — Handbook of Coniferae. *London, 3<sup>e</sup> édit., 1948.*
6. U.S. DEPARTMENT OF AGRICULTURE. — Trees. The Yearbook of Agriculture, 1949.
7. PARDÉ (L.). — Les Conifères. *Paris, 1937.*
8. COLLARDET (J.). — Liste des principaux bois commerciaux (polycopiée). *Ecole Supérieure du Bois.*
9. HICKEL (R.). — Un précurseur en dendrologie: Pierre BELON. *Bull. Soc. dendrologique de France n° 51, 15 mai 1924.*
10. DUHAMEL du MONCEAU. — Traité des arbres et arbustes. *Paris, 1755.*
11. DRALET. — Traité des forêts d'arbres résineux et des terrains adjacents. *Toulouse, 1820.*
12. MATHIEU (A.). — Flore forestière. 4<sup>e</sup> édit. revue par P. Fliche. *Paris, 1897.*